VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. 1 VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

J. L. Onorato.

5. COTTAGE COMMODE.

6. COTTAGE DOUBLE,

7. COTTAGE DOUBLE.

8. COTTAGE DOUBLE,

J. L. Onorato

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE

-Cour Civile de District, Division C-No 85,079,

# PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECUL

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

No 4918 Rue Pryinuée

Nos 1916-18 Rue Amelie.

Nos 1017-19 Rue Amélie.

- RESIDENCE ATTRAYANTE. No 1018 Avenue Carrellton
- COTTAGE SIMPLE.
- No 7414 Rue Maple.
- COTTAGE RESIDENCE. No 4207 Rue Prytance.
- MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES.

No. 4309-18 Rue Pylande.

No. 743-45 Ave Louisiaus

No. 1044 rue Carondelet.

Prés de la rue A. Broad.

1 No. 1044 rue Carondelet.

No. 1044 rue Carondelet.

Prés de la rue A. Broad.

1 No. 1044 rue Carondelet.

No. 1044 rue C

Non 2980-82 Rue Magazine, coin Septième

10. MAISON SIMPLE.

2408 Rue Baronne

- 11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES, No 1703 Rue Colisée, coin Euterpe.
- 12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES.

9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES, 13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES.

14. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES. No 603 rue Julie

15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS...

Nos 2631-33 Rue Ste-Anne

Près de la rue N. Brond.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENT DE RECEVEUR

PAPOOSE ROOT BEER AND EX-

TRACT MNF'6 CO., LTD.

No 85,684-Cour Civile de District

Sur les tieux, No 614 rue Tchoupitoulas,

LUNDI le 11 Mai 1905, & 10:40 heures A. M. Le Stock Entier de Marchandises

Fraiches consistant d'Assaisonne-

ments, Sauces, Friandises, etc., Ma-

chines, Pressoirs, Ustensiles, Bou-

teilles, Burettes et Estagnons, Meubles de Bureau, "Typewriter" Neuf, Coffrefort en fer, Cheval et

JOHN B. FISHER, Avecat pour E. A. Zata-

& Redersheimer.

ANSONOR JUDICIAIRA.

Spéculateurs et Pianeurs

Six (6) Terrains de Choix blen Rem

blayés, pour Bâtir et Améliorations.

In re Mmelfrei. Windet ve mineure Chris

toffel.

To 85.665—Cour (Nylle de District pour la

paroisse d'Orisans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

ponces et alx lignes de fac-sur la rue Dupré, par cent dix ueuf pieds, sept pouces et deux lignes de profundeur entre lignes parallèles.
Le ot No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face su la rue Dupré par une profundeur de cent dix peuf rieds sept peuces et deux tignes ent la rue Aubrey et formant l'encoignure desdites deux rues. Le lo: No 18 mesura t trente deux pieds de face sur la grue Aubrey par une profondeur entre lignes egues et parallèles de cent vingt six pieds six espures.

pouces.

Etant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage,

137 rue Carondelet,

Wagon, et autres objets.

rain, recevent.

Friedrichs

Conditions-Comptant.

GEO. ST. PAUL, Encanteur,

Sam H. Stern.

THE NOVELTY STORE" 934 rue du Canal.

EN LIQUIDATION.

Marchandises Nouvelles, Fraîches et Désirables.

Bric à brac, ornements, vasce, statuettes, bronzes, nouveautés, porfemonnaies, miroirs, portraits, cadres dorés, faïences ûnes, pointures à l'huile, verses talide, services à fraisse, à crème, à salade, services àfris les fres de chocolet plateaux à gâteaux, objets plaqués, "stains", peniers à courrage, blicutarie, verres de Bobèms, coffre fort en fer, "typewriter Remington", vitrines, "silent salesmen", étagères de murailles, pastels, meubles de bureau et autres installations, etc.

Et à la même heure et endroit, le bail du local 934 rue du Canal, avec extension jusqu'au 30me jour de septembre 1912. l'acquéreur devant assumer de payer mensuellement le loyer de Quatre Cents Dollars (\$400.00.) A LENCAN. AU No 934 RUE DU CANAL. commerçant LUNDI. le 4 mai 1908, à onze

heures du matin, et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

Dis SAM H. STERN. ENCANTEUR.—En verta de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de L'instruct pour la paroisse d'Orléana. Di vision B. rendu et signé le 15 avril 1908, dans l'affaite oi dessus intitulée. le procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lienz. 934 rue du Canal, les oi-dessus d'aprés l'inventeire enregietré.

CONDITIONS.—COMPTANT.

Dinkelemiel Hart & Davey. Arthur B Leopold, avocats. Dinkelspiel, Hart & Davey, Arthur B. Leopold, avocate.

### Meyer Eiseman.

Liquidation de la Maison Depuis Longtemps Etablie de

PETIT & BOH CIE.

La Vaste Bâtisse de Fabrique au Coin de l'Avenue Lafayette et de la Rue de Chartres, Installée avec Machines et tout ce qui y appartient,

Entrepets Nes 625-627 Avenue Lafayette, et le Four au Coin des Rues Chartres et Clouet (la terre non comprise). En Vente à l'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières.

JEUDI, 7 MAI, A MIDI. Vente par MEYER EISEMAN, Encasteur, No 640 Rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hen. W. B. Som-merville, juge de la Divisien de la Cout Civile de District, paroisse d'Orlèsna dens l'affaire de la liquidation de Petit Bob Cie, No 54,673, signé de les avril 1998, et adressé à Meyer Eiseman, encantent, le pro-cèderai à la vente à la Boursa des P opriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCHEDI, 6 mei, 1998, de la proprété e après décrite, asvoir: PAR TRIEDRICHS & BEDERSHEIMER DAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER

G. G. Friedrichs. encanteur — Bureau

50 832 rne Commune — MARDI. le 2 juin
1908, a mid. à la Bourse des Propriétés Fancières. Ne 311 rue Baro ne, il sers venus à
l'enchère publique, en vertu de et conformémeut a un jugement et ordre rendu eu 'outconvert- le 15 avr.! 1908 et signs en Cour outverte le 23 avr.! 1908 par l'Hon. Geo H.
Théard. juge de la Cour Olvile de Dastrict,
Div. E. pour la paroisse d'Orléaus, dans l'affaire ci dessus in ituée, la propriété fonclère j
décrite comme aut, a savoir—
Six cortains lots de terre dans le Troisième 6 ms!, 1908, de la propiété e spiés décrite, savoir:

Premièrement—Denx ceria ns lota de terre située, a alongeant et étant dans le fanbourg Washington, cans le bas de la ville, dans le carré ou liet compris entre es rres Enghisn, Port, Morean et Casaccivo et désiguée comme les numros un et deux du carré ou liet. L'atre, aur un certain plan dieseé par Jos Pil.6, soyer, le 9 février 1825, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit let numéro un formant l'encolgaure des rues Enghisn et Moreau et mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds, sept ponose et quatre lignes de face à la rue Moreau sur cent pieds de pre fondeur et façade à la rue anghien, et le lot numéro danz aux contigus au dit let numéro un mesurant vingt neuf pieds de face à la roue mesurant vingt neuf pieds de face à la Six certains lots de terre dans le Troisième Six certains lots de terre dans le Trolsième District de cette ville, dans l'ilet No 1570, borné par les rues Dupré, Aubray, D'Aba-ile et Clav, et désigné par les Nos 18, 14, 10, 16, 17 et 1 sur le plan d'arpentage de J. O, Hassen, députer 'oyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six ligues de face sur la rue Dupré par une profond ur de cent cinquante et un pieds, sept pouces et deux ligues en religues éga es et caral èles. Les lots 14, 15 et 16 mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et six ligues de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux ligues de fac- sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux

ro un, mesurant vingt neuf pieds de face à la

rue Moreau eur cent pieda de profondeur en-tre Bruea parallèle. Busemb e avec tontes les l'ausses et emé jorat oue qui s'y tronvent. En la propriété ci-dessus decrite se trouve comme suit: les machines et i installation qui priont vendues en ménine temps que les bâtis ses ocumne ensemble à savoir: l'machine avec hanc pour faire destreus, l'ecle à hande. l'affiloit, l'arie à tailler. l'machine à menuiserie, l'acie à baisneier (cafre en fer), l'acie à fendre (avec manche en bois), l'instrument pointu de charpente (attachement "Tenton et Coping"), l'tourneur, l'men'e, l'rabot, l'mortiser", l'moelle autematique pour onteau, l'acie "Gig" et table. l'asblier (sander), l'outeau haisnes, l'presse à plaquer, l'machine à terde, 40 poulies, l'alévateur. l'installation et méches matcher, l'Dodo Head, l-10, l'7 l'2 et 2-30 Motors, h. p. 850 piede de courroise, l'auffict cemplet.

Les améliorations compreenent la grande bâtisse en briques di-deseus formant l'encoignu re c'e l'avenue Lafayeste et de la rue de Chartres. comme anit : les machines et l'installation qui ires.
Nera vendu comme une installation en fonc-zion complète.

Se ondemant — Un lot de terre dâns le méme ile l'que la propriété aus-décrite, designé o mme lot No 23, or un plen par Phite, mentionré oc-desaus, meaurant 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la une Enghien, maintenant avenue Lafayette et 130 pieds, 3 pou ses et 6 lignes de profondeur. Ausemble avec les bâtisses et au éliorations qui s'y touvent. La pour été désaus comprend "entrepôt commode en bou usage qui peut être faoilement o nverti en une résidence. Nos 625-27 avenue Lafayette, et pas le terrain.

Troisièmement—Les "Dry Kün Pites" situés sur la pro riété à l'angle des race Chartres et Cioustet comprenant simplement les Se ondement - Un lot de terre dans le métres et Ciquet et comptenant simplement les

tres et Ciquet et companent i surplement les fours eux mêmes, et non le l'érenin.
Conditions—Tout au complant.
Actes de verte pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais des requéreurs.
L'acquéreur devra assumer toutes les laxes pour l'année 1948 et payer tous les certificats nécesaires. Un déjôt de dix pour out nécessaires. Un déjôt de dix pour cent [10 0]0] en argent devra être fait au moment de l'adindica!e n à MEYER EISEMAN, Encanteur,

No 640 rue Commune. 5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

#### R. McWilliams.

MERCREDI, LE 90 MAI 1908. ANMONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District. Portant I.s Nos 805 et 807 rue Foucher.

Maison deuble à deux étages dans un voisinage attrayant, dans l'affa're de la success Mme Laura P. Parent, veuve de Goiestine veres Valearce Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orlèans, Division G. No 85,633.

Cour Civile de District pour la Parolase d'Orléans, Divisiou G. No 85,633.

EN VRRTU d'un ordre de vente daté du 15 avril 1908, a moi adressé par l'Honorable la 807 rue Fonober.

Cour Civile de District pour la Parolase d'Ordre a l'ann. Division C. dans l'affavre ci-desaus intitulée, le precèderai de v. dre à l'enché e pur blique à la Bourac des Prepriétés Foncières.

L'ant la même propriété que ladite défants, me l'anne l'anne propriété que la dite défants, me l'anne propriété que la défants, me l'anne propriété que la défants, l'anne propriété que la l'enché prince propriété que la défants, l'anne propriété que la l'enché prince fonction de l'anne l'anne propriété que la défants, l'anne propriété que la l'enché prince fonction de l'anne l'anne propriété que la défants, l'anne l'anne propriété que la défants, l'anne propriété que l'anne propriété que l'anne propriété que la défants, l'anne propriété que l'anne propriété qu et étant recounus et placés en possession d une mottle indivise data la recordina de Bacob Christoffil, No 85.t55, Cour Civile de District, par jugement da 6 le 2 a ril 1908, enregi-tre dans le Livre des Transferts 214, foio 601, et l'autre moit é irdivise dans la gurcession de Mme Jarob Christoffel, No 82,567, Conr Civie de District, par jugement daté le 3 avril 1808, et enregiatré dans le Livre des Transferia 216, foite 572. Les ville, MERCREDIffic 20 may 1908. à mid, la propriété di-apres decrite, à savoir: Un certain morceau ou portion de terra-ensemble avec toutes les bâtieses et améliora-

Livre des Transferis 216, folio 572 Les améflorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joit cottage s'mple es bois, 3 chambres, haugar, citerne, cour, ota, bâtisses là dessus. Sur la lot No 13 at. 1739 rue Dupié, coin de la rue aubry. Un joi co tage contenant 4 chambres, citerno, hangar chemin pour voi ure, etc. Conditions—Une motité ou plus comprant, ensemble avec toutes les bâtisezs et smallorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Sizié
me District de cette ville, dans l'ilet désigné
par le No municipai 156, borné par les rues
Foncher, Annonciation; Laurel et Aline. Le
dit merceau ou portion de terre est désigné
par la lettre A. sur un devis fait par D. M.
Breenam, député voyer de ville, le 4 soût
1894, et annexé à un acte pardevant Benj.
Ory, notaira, le 31 désembre 1894, et mesure
d'après ledit devis soirante quinse pieda dix
peuces de face à ladite rue Funcher, aur
soixante deux pieds six peuces de prefondeur,
entre lugues parallèles, et ferme l'assoignare entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des russ Annonclation et Foucher, indite pro-

Conditions.—Une moitié on plus comptant et la baiance e'il y en a, à lop.ion de l'acquéreur en un ou en un et donx ans. portant 8
tipl d'intérêt de la date de la signature de 
l'acte juson à paisment, et devant être garauti pa-lien du vendeur et privilege et toutes les 
autres clauses de sécurité. L'acte de vente 
pardevant Chas G. Rebentisch, no aire aux 
frais de l'acquéreur, les taxes de 1908 devent 
ôtre proteit de la date du passage de l'acte 
de vente. Les loyers de la propriété devant 
appartenir à la saccession traqual ou de la 
signature de l'acte de vente. Dix pour ceut 
devant être céposé aux le montant de l'enchète.

R. McWILLIAMS, Escanteur. Bareau S10 : ne Commune.

John B. Finher, avecat.

19 avril—19 36—mei S 10 17 AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Alphée Lafon Bedin.

COUR CIVILE DE DISTRUT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRUT POUR LA parolase d'Orlèans -- Mo 84,352 -- Division C - Avis est par le présent donné sus oréanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédire, dans les dix lours qui suivront la présente motification, les raisons (s'ils en out ou penveré en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Damas à. Thibant, exécuteur testamentaire de cetts succession, us serail pas approuvé et hemologué es les fonds 41stribudg confirmément audit compte de le vir THOMAS CONNELL, Graffier.-James Wilhinson, avocat.

25 av-25-mai 1 5

Auccession de Daniel, Ellen et Mary Driscell. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orleans No 54 130 Di-vision D.—Avis est par le présent donné aux oréanciers de actic aucoession et à toutes un tres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulvront a présente no fo Daggé, samin tratour de cette suco 

#### R. L. Lazarus.

AMMONOE JUDICIAIRE Succession de Ambrose Hauser. Cottage Simple Désirable. 1315 RUE TOURO.

Entre les rues Urquhart et Français, l'îlet Villa: A. A L'ENCAN.

A la Bourse des Propriétés Foncières, EUDI, LE 14 MAI 1908, A/MID1. Vente par H L. LAZARUS, Jr.

712 rue Commune.

N VERTU d'un ordre de l'Honorsh e John St Paut, juge de la Division C. Cour Civile de District, paroisse d'Orieans, signé le 10ème jo r d'avril 1808, et adressé à H. L. Lazarus, Jr. Encanteur, je vendusi à l'enchère publique, à a Bourse des Propriètes Foncières. No 311 rue Baronne, JEUDI. le 1a mai 1908, la propriète d'apprès décrite à asvoir.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépandances y appartenant, situé dava le Troisième District deceste ville, désigné comme lot No 2 dans l'iset No 21, borné par les rues Toure (att e fois Union), Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Français, d'après un p'an dressé par F. M. Tourné architecte, le 5 mars 1861 et déposé en l'etude de Alexander Bienvinu, ancien notaire su cette ville, comme plan No 35; ledit lot mesarant trente et un piede onsapouces et six lignes et demi (81° 11° d'a 12°) de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sept pieds, dix ponces et cinq li 712 rue Commune. pouces et six lignes et demi (81 11 b 12 )
de face sur la rue Touro (entrefois Union) sur
cent-vingt-sept pleds, dix pouces et cinq it
gnes (127 10 5 ) de profondeur, entre li
gnes (28 et paralièles.

Conditioes—Un tiers ou plus comptant et
la balance s'il y en a en un crédit d'un an à
l'euton de l'acquéreur, la portion du crédit
de ladits vente de vant être représentée par
billets de l'acquéreur à son ordre et par ini
endossé, portant huit pour cent par an de la
date de l'adjadication jusqu'à paiement; garantia par hypothèque reclaile et illen de vendeur et privilège sur la propriété vendue et
toutes les elauses usuelles de sécurité, et
l'acquéreur de ant payer en sus du montant
de son enchère toutes les taxes sur la oropriété dues et exigibles en l'année 1907 et
1908.

L'a te de vente pardevant Herman Michel,
notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent
su moment de l'adjudication avec

H. L. LAZABUS Er canteurs
712 rue Commus, sous l'Hôtal St. Charles.

#### Lionel M. Ricau

ARRONOB JUDIOLAIRE.

Prop iété du Troisième District- Successio de Pierre : vive tre Bicon No 82,780, Cour Civile de District, Division B. No 52,780. Cour Civile de District, Division B.

TDAR LIONEL M. RICAU. Encanteur—

En vertu de l'acte 70 de 1906, MERCREUI, le 6 mai 1908, à midi, à la Bonrse
des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vandu à l'enchère publique, en
vertu d'un ordre de Cour signé et da 6
du 28 juin 1907, per l'Hon. Fred. D. King,
juge ce la Cour civile de District pour la pa
roises d'Orléans Division B, dans l'affaire cidesuns initiulés en nomérotés. la propriété dides us intituiée et numérotée, la propriété ciaprès décries à savoir—
L'ilet 74 Faubourg Washington (maintenant
2570, Troisième District), borné par les rues
éec P'us Ulria, Patriote, Emily et Convent,
ledit let est composé de 11 lots et meaure
341' 4" 2" de face à la rue Emily sur une
profondeur de 120' f" (" (plus ou meins),
acquis le 28 févrior 1837, euregistré dans le
livre des Transferts 22 foi 410.
Couditjous—Comptant, L'acquéréer devant
assumer les faires pour l'année 1908 et faire
un dépôt de 20 010 entre les mains de l'endesens intitulés et numérotée, la propriété ciun dépôt de 20 ofu entre les mains de l'en-canteur au moment de l'aljudication. canteur au moment de l'aljudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé p-rdevant Ernest T. Flor-nce, notaire, au hereat dudit notaire, 820 rue 8t Char es, Nile Orléans. 19avril—19 26—mai 3 6

## W. H. Fitzpatrick

ANNONOB JUDICIAIRE.

Pour le compte de qui il appartienara.

La I. C. R. R. Co. fera vendre au plus haut enchérisseur, sur la plate-forme 8, chantier de la Levée, rues Callione et Front, le Lundi, 4 mai 1908.

A 11 heures a. m., un chargement de machi-

diate.

W. H. FATZPATRICK, Encanteur.
739 rue de l'Union. 54 av-24-mai 8 4

TELEPHONE 986.

INCORPOREE EN 1854.

CMAS. JANVIER, R. E. CRAIG, FERGUS G. LEE, WM. P. MASS. Président. Vice-Président. Vice-Président.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-OBLEANS. CHAS. D. FOUCHER, Gérant ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant...... \$ 500,000.90 Sarplas Net...... Sarplus sux Detenteurs de Polices ..... \$ 723.449.57

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & fisht. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

9 avril-lan-jeu dim mari VENTES A L'ENCAN

# Jas A. Brennan.

ANNONOE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE Cottage Double de Valeur.

915 et 917 rue Julie, 🧖 près de la rue Baronne.

Une des propriétés de plus de valeur qui a été effette dans le Premier District depuis

longtemps. Etant au centre des propriétés qui s'améliorent dans les rues

Dryades et Baronne.

Eugène Guret et als. vs W. J. B. Guret Cour Civile de District nour la paroisse d'Or léans. — Division B — No 83,049.

IL sera vendu à l'enchere publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse
des Propriètée Foncières, 311 rue Baronne,
par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bareau
le 28 mars 1908 et eigne le 13 avril 1908 par
l'Hon. Fred D. King, inge de la Cour Civile
de District, pour a Paroisse d'Orléans. Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulés, la
propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, avec les amélierations qui s'y trouvent et toutes les dépendances dessus y appartanant, situé dans le Premier Districtée la villede la Nouvelle Oriéans,
étant la motité la plus rapprochse de la rue mier District de la villede la Nouvelle Oriéana, étant la motté la plus rapprochae da la ue Dryades, d'un lot désigué par le numéro 2, danal itet boraé par les rues Julie, Baronne, Girod et Dryades (autrefois Philippa), en la dite ville, sur un plan fait par C A. De Armas daté du 4 mera 1857, déposé en l'étude de Joseph Cuviller, anclen notaire en cette dite ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, treute dieux [32] ; ieda neuf [97] pous set six et une demi [6 1]2"] igun-a de face à la rue Jul e, sur soixante treis [73] pieda de profoedeur estre lignes pa allères.

Les améliorations compressent un cottage

profondeur entre lignes pa allètes.
Les améliorations compressions un cottage
double Nos 915 et 917 rue Joile, contenant
deux chambres et cabinet avec deux chambres
diris la bitisse du fond, faisant cinq chambres de chaque côté et une cour en briques.
Condit ons—Comptant. L'acquéreur devant
payer pour les taxes de 1949 et déposer dix
pour cent du puix d'achat entre les mains de
l'encanteur au moment de l'adjudication.
L'acte devant être pas-é pardevant F. J.
Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour
les demandeurs.

donné sux créanniers de cette succession et à toutes autres personnée intéres-sées d'avoir à déduirs dans les dix jours qui A 11 heures a. m., un chargement.

nos et de presses a foin, Ex. char I. U. R. R.
1991 O. Confermément à la loi No 167 de la
session de 1893 de l'assemblée généra e de la
Louisiane, autorisant la vante par des por
teurs commun de tout fret non réclamé et
l'entre commun de tout fret non réclamé et
l'addry, administratrice de cette succeasion, ne serait pas apprevée et homologué et
las fonds distribuée conformément audit
les fonds distribuée conformément audit
les fonds distribuée conformément audit les fonds distribute conformément audit compte. Par sedre de la Cour, THOMAS COMMELL, Grefier. — Henry G. McCall, avecs. 29 sv-mai 3 8

#### AVIS DE SUCCESSIO 38

Succession de Mime Marie Raine. 

Anccession de George Washington

Barbat. COUR CIVILE DE DISTRICT PGUE Les

paroisse d'Orléans— No 84.037—Usanisse
C—Attendu que George Walter Barbar e gensenté une pétition à la Cour à l'affet d'ubsanissentaune pétition à la Cour à l'affect d'obsendre des lettres d'administration dans la messente de feu Ge rge Washington Barbas, d'additio-testat; avis est par le présent donné à tensi-ceux que cela peut concerner d'avoir à dédafem dans les dix jours les raisons pour les quelles il ne serait pas fast dinne, à ladite pétition. Par ordre de la Cours, THOMAS CONNELL, Greffier. — Misse S.-Lasarus, avooat. 30 avril-30- mai 4 9

Succession de James Piere Valle Minnte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POCE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POGE LA parciseo d'Orléans—No 85.375—Birtains B.—Avis est par les présent donné sur couns ciera de cette succession et à techné samme parsonnes intéressées, d'avoir à déduits, ésses le dix lours qui sulvrons la présente nethination les raisons (s'ils en ont ou pouvent en aveir tour leanquilles le compte présente mentaire de cette aucc. salon, ne service par Themas McC. Hyman, exécuteur instancementaire de cette aucc. salon, ne service pas approuvé et homologué et les fands distribués conformément audit obmatis. Per crit—de la C. nr. THOMAN COMMELL, Greffer —Carleton Hunt, avocat.

ANNONOES JUDIOIAIRED

L'AT DE LA LOUISIANE UVER CE vile de District pour la Precias (UE léans.—Je certifie per le présent que le Léans jour de mars 1908 jugement a été renément de cette cour dans l'affaire ci dessus intérés, dans les mots et numéros qui suivent, é. savoir; Mme Emily Roth, femme de Isaac Reis we Ame Emily Rota, temms of least the Residence of the State of the Rota of the R Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour les demandeurs.

H. B. McMurray, Jr., ourateur ad h c pour le défendeur.

16av-16 19 26-mai 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS
\*\*Ruccessien de B. O. Landry.\*\*

COUR CIVILE DE DISTRICT : OUR LA paroisse d'Oriéans — No. 85.679;

-Division A. — Avis est par le présent donné aux créangers que coute succession

Ilest ortionné, adjugé et décrété qu's paris en propriété paris.

Illest ortionné, adjugé et décrété qu's paris puis entre de la demanderse dinter du contré e de sou dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et de créate qu'il y ait jurément coutre le défendeur la condamnant à payer à la demanderse de pour de vingt seize 8 \$\frac{1}{2}\$ plour de rovembre 1906 jusqu'su palements et la pour les frais.

Jugement en faveur de la demanderse aux mily seize de sou dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sou dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sou dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, la controllé de sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, la controllé de sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, la controllé de sous dit mari, liest de plus ordonné, adjugé et des sous dit mari, la controllé de sous dit mari, la controllé d

Jugement rendu et in en cour ouverte la Lin Jugement algné en cour ouverte le 21 mans Signé :

1908. Bigné
En toi de quoi j'ai signé et appesé le assess
de ladite cour en la vile de la Neuvelis-En-léans ce l'éme lour d'avril de l'ar-se de
Notre Seigneur mit neuf cent huit Notre Seigneer mit neef cent halt J. McDORMICK, Deputé Gresses.

consiler la vente L'este de vente nerdevent

la balance e un en deux ans, pour billets por-tant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par hy-pothèque et lien de vendeur et privilèges aur la prop 146, frated avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0